

Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC 2022

Consortium neurovasculaire canadien - Fondation Brain Canada - Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada

Appel de demandes

À propos du Consortium neurovasculaire canadien

Le Consortium neurovasculaire canadien est une association professionnelle nationale de médecins intéressés par l'AVC. Nos membres sont des collègues œuvrant dans des disciplines ayant trait à la prévention et au traitement de l'AVC. Ensemble, nous nous engageons à réduire le fardeau de l'AVC en intégrant les résultats des recherches cliniques dans les soins offerts aux patients.

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est une entente novatrice entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. Jusqu'à maintenant, Santé Canada a investi plus de 130 millions de dollars par l'intermédiaire du FCRC, un investissement qui a été égalé par la Fondation Brain Canada ainsi que ses donateurs et partenaires www.braincanada.ca/fr

À propos de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada

Cœur + AVC est un organisme national à but non lucratif dont la mission est d'améliorer la santé cardiaque et cérébrale des Canadiens en prévenant et en réduisant les incapacités et les décès liés aux maladies du cœur, à l'AVC et aux déficits cognitifs d'origine vasculaire grâce à la recherche, à la promotion de la santé et à la défense des intérêts.



Financial contribution from
Avec le financement de



Health
Canada Santé
Canada



Table des matières

| | |
|---|----|
| Description | 3 |
| Renseignements sur la subvention | 3 |
| Équité, diversité et inclusion..... | 3 |
| Admissibilité..... | 4 |
| Utilisation des fonds | 5 |
| Critères d'évaluation..... | 6 |
| Calendrier..... | 7 |
| Comment présenter une demande | 7 |
| Formulaire d'Inscription | 7 |
| Demande détaillée..... | 8 |
| Confidentialité et propriété intellectuelle | 10 |
| Processus d'évaluation | 11 |
| Renseignements..... | 12 |

Description

Le programme *Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC 2022 parrainées par le Consortium neurovasculaire canadien, la Fondation Brain Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada* vise à accroître la capacité de recherche clinique sur l'AVC du Canada. Son principal objectif consiste à procurer à des chercheurs les fonds d'amorçage nécessaires à l'exploration de nouvelles pistes de recherche et à générer les données qui étayeront leurs demandes de subventions plus conséquentes auprès d'organismes subventionnaires, tout en élargissant leur programme de recherche clinique. Les projets concernés par cette possibilité de financement visent à alléger le fardeau de l'AVC grâce à des recherches cliniques qui approfondiront notre connaissance de l'AVC et des soins pour y remédier, le tout, de manière à prévenir une récurrence et à améliorer le sort des patients. Les travaux de recherche doivent cibler le cerveau et contribuer à l'amélioration des soins prodigués dans le continuum de l'AVC, notamment les soins actifs, la prévention secondaire, la réadaptation et le rétablissement. Les projets retenus seront ceux qui démontreront leur valeur pour le milieu scientifique et clinique.

Le Consortium neurovasculaire canadien, la Fondation Brain Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada estiment que les chercheurs en début de carrière sont très bien placés pour formuler des projets de recherche innovateurs et percutants, mais qu'ils manquent de fonds et de ressources pour recueillir des données préliminaires qui leur permettront d'obtenir des subventions plus importantes. Par conséquent, les chercheurs en début de carrière qui décroché leur premier poste universitaire au cours des sept dernières années sont vivement encouragés à poser leur candidature.

Renseignements sur la subvention

Le programme *Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC 2022* comporte dix subventions de 100 000 \$ chacune, réparties sur une période de deux ans, pour un total de 1 000 000 \$. Au moins quatre subventions seront destinées aux chercheurs en début de carrière; ce nombre peut varier en fonction de la proportion de candidatures provenant de chercheurs en début de carrière et de leur mérite scientifique établi dans le cadre d'un examen par des pairs.

Équité, diversité et inclusion

Le Consortium neurovasculaire canadien, la Fondation Brain Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada se font un devoir de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans toutes leurs activités. Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité en recherche lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux principes EDI, car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux portant sur des humains et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé. En regard du caractère hétérogène et diversifié de la population canadienne, le protocole de recherche des candidats doit avoir égard aux

variables biologiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge, etc.) et aux déterminants sociaux de la santé (comme le genre, le statut socioéconomique, etc.), le cas échéant. À cet égard, nous invitons les candidats à se renseigner en lisant les recommandations des IRSC : [Comment intégrer le sexe et le genre à la recherche](#). Il est également utile de vérifier si les travaux proposés respectent les normes d'EDI adoptées par les partenaires et énoncées par les IRSC dans le [Plan d'action des trois organismes pour l'EDI \(2018-2025\)](#).

Outre le souci de l'EDI dans le protocole de recherche, le Consortium neurovasculaire canadien, la Fondation Brain Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encouragent les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

- Les demandeurs doivent œuvrer au sein d'un établissement canadien pendant toute la durée du financement et leur emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date limite de présentation des demandes détaillées. Le chercheur principal doit être considéré comme un chercheur indépendant au sein de son établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint ou agrégé, c'est-à-dire : il peut lancer ou gérer ses propres projets de recherche à titre de chercheur principal, il est responsable de la bonne marche du laboratoire, il décide de l'utilisation des fonds de recherche, et peut superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de son établissement). Les boursiers postdoctoraux et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.
- Les projets de recherche ayant bénéficié de fonds d'amorçage de plus de 75 000\$ ne sont pas admissibles. Les projets de recherche ayant bénéficié de fonds d'amorçage de moins de 75 000 \$ sont admissibles, dans la mesure où la candidature démontre un déficit budgétaire, avec preuves à l'appui. Il incombe au demandeur d'aviser le Consortium neurovasculaire canadien immédiatement si le projet devient admissible à une autre subvention pendant le processus de demande ou d'évaluation de ce concours.
- Les travaux de recherche doivent se dérouler dans un établissement canadien.
- Les demandeurs doivent remettre un formulaire d'inscription pour être admissibles à présenter une demande détaillée.
- Les demandeurs doivent être en mesure de démarrer leur projet lorsque le financement commencera, soit en décembre 2022.
- La population visée par le projet doit être entièrement constituée de patients ayant subi un AVC aigu, un accident ischémique transitoire ou un AVC avéré.

Note : Un chercheur ne peut soumettre qu'une seule candidature à titre de chercheur principal.

En sus des critères d'admissibilité susmentionnés, les conditions suivantes s'appliquent aux chercheurs en début de carrière qui présentent leur candidature à ce programme :

- Ils doivent avoir décroché leur premier poste universitaire au cours des sept dernières années à compter de la date limite de remise des demandes détaillées. Les congés (par exemple un congé de maternité ou parental, de maladie, etc.) seront exclus du calcul de la période de sept ans.
- Ils doivent désigner un mentor dans leur demande détaillée. Un mentor peut offrir ses services à plusieurs candidats.
- À noter : des membres du Consortium neurovasculaire canadien pourraient offrir du mentorat à la demande des chercheurs en début de carrière qui n'en bénéficient pas déjà.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies. Les fonds ne doivent pas servir à régler les dépenses et les coûts engagés à l'extérieur du Canada.

Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les coûts de fonctionnement du projet de recherche, notamment :

- les fournitures et le matériel ;
- les services particuliers et frais d'utilisation ;
- l'entretien d'équipement essentiel ;
- les coûts liés à la mobilisation des connaissances en fin de subvention, notamment : les frais de déplacement du chercheur principal et des stagiaires en vue de la présentation des résultats à des conférences, les coûts de publication dans une revue examinée par des pairs et en libre accès ou dans des dépôts de données (y compris les frais de traitement), les activités de partage des connaissances (ateliers, brochures, livres) et de diffusion en ligne des connaissances (webinaires, balados) ;
- la rémunération du personnel technique ;
- les allocations aux stagiaires ;
- l'équipement neuf qui n'est pas disponible actuellement, mais qui est essentiel au projet.

Coûts non admissibles

- Le salaire et les honoraires professionnels de tout chercheur titulaire d'une nomination universitaire.
- Étant donné que cette subvention doit être utilisée pour le projet proposé, l'achat d'équipement général de bureau et de laboratoire est une dépense non admissible.
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter le Consortium neurovasculaire canadien qui administre ce concours au sujet de toute autre dépense, afin que les partenaires concernés puissent en déterminer l'admissibilité.

Critères d'évaluation

Les critères suivants seront pondérés également :

La contribution potentielle aux soins de l'AVC et à l'augmentation des capacités canadiennes.

La mesure dans laquelle le projet proposé pourrait contribuer à l'amélioration des soins prodigués dans le continuum de l'AVC, notamment les soins actifs, la prévention secondaire, la réadaptation et le rétablissement. La mesure dans laquelle la candidature inclut un plan qui détermine clairement le cheminement de carrière et le raffinement des compétences du candidat et sa contribution aux soins de l'AVC et à la recherche dans ce domaine.

Qualité de la recherche proposée. Pertinence du cadre conceptuel, du protocole, des méthodes et des analyses, et la manière dont ceux-ci seront intégrés en vue d'atteindre les objectifs du projet. Ceci inclut la mesure dans laquelle le projet peut être mené à bien en empruntant la méthodologie proposée, conformément à l'échéancier, au budget et aux ressources à sa disposition. Les prémisses et fondements du projet de recherche doivent être étayés avec des citations scientifiques et des données provenant d'autres sources, ainsi que des résultats préliminaires le cas échéant. La demande doit présenter les écueils ou obstacles ainsi que la façon de les surmonter. Les candidats doivent avoir égard aux variables biologiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge, etc.) et aux déterminants sociaux de la santé (comme le genre, le statut socioéconomique, etc.), le cas échéant.

Milieu de recherche. Le potentiel du milieu de recherche à contribuer à la réussite des travaux proposés, y compris une confirmation du temps de recherche protégé du candidat et des renseignements sur les infrastructures déployées pour réaliser le projet. Le chercheur doit être qualifié et apte à réaliser les travaux de recherche proposés. Les chercheurs en début de carrière doivent prouver qu'ils ont accès à un mentor expérimenté.

Compétences du chercheur. La formation, les antécédents et le potentiel de recherche du candidat contribuent à la faisabilité du projet proposé. Les ressources et les connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs du projet reposent sur l'expérience préalable et le savoir-faire du candidat. La préférence sera accordée aux candidats qui ont fait preuve d'un engagement envers la recherche et les soins cliniques en matière d'AVC au Canada.

Calendrier

| | |
|---|--------------------------------|
| Lancement de l'appel de demandes | Le 2 mai 2022 |
| Date limite de réception des formulaires d'inscription/CVC | 16 h HAE le 31 mai 2022 |
| Confirmation de l'admissibilité | Le 10 juin 2022 |
| Date limite de réception de la demande détaillée | 16 h HAE le 5 août 2022 |
| Annonce de la décision | Octobre 2022 |
| Début du financement | Le 15 décembre 2022 |

Comment présenter une demande

Le **formulaire d'inscription**, le **sommaire du projet** et le **CV commun canadien du chercheur principal (CV abrégé des IRSC)** doivent être transmis par courriel à Karen Earl (karen@strokeconsortium.ca) avant **16 h HAE le 31 mai 2022**. Un formulaire d'inscription doit être transmis avant de présenter une demande détaillée. Après avoir accusé réception et confirmé l'admissibilité des demandes, le Consortium neurovasculaire canadien invitera les candidats à soumettre le *Formulaire de demande détaillé* avant **16 h HAE le 5 août 2022**. Les demandes présentées en retard seront rejetées. Le Consortium neurovasculaire canadien transmettra un accusé de réception du formulaire d'inscription et de la demande détaillée dans les deux (2) jours ouvrables.

Formulaire d'Inscription

Cliquer [ici](#) pour télécharger le formulaire d'inscription et le remplir.

Veuillez transmettre le formulaire d'inscription en format PDF et le CV commun canadien du chercheur principal (CV abrégé des IRSC) à Karen Earl (karen@strokeconsortium.ca). Les exigences de mise en forme des documents sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les formulaires d'inscription et sommaires de projet reçus dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de mots, qui sont incomplets ou en retard, seront rejetés. Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur inscription respecte les exigences et qu'elle est reçue avant **16 h HAE le 31 mai 2022**.

Renseignements sur le candidat

Nous encourageons les chercheurs de parcours diversifiés à poser leur candidature et à se prévaloir de cette possibilité de financement. Cette possibilité de cofinancement s'accompagne d'une enquête démographique, dirigée et conçue par la Fondation Brain Canada, afin d'évaluer les progrès de ses programmes en faveur de l'EDI. Le sondage sera transmis par courriel au

chercheur principal après l'accusé de réception du formulaire d'inscription. Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple : Santé Canada) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses aux enquêtes sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

Sommaire du projet

- Titre du projet.
- Résumé du projet de recherche et de ses objectifs en mettant l'accent sur ses caractéristiques novatrices et transformatrices et en quoi il correspond à l'objectif du concours (maximum de 500 mots).

Demande détaillée

Après avoir accusé réception des demandes et confirmé leur admissibilité, le Consortium neurovasculaire canadien invitera les candidats à soumettre une demande détaillée avant **16 h HAE le 5 août 2022**. Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées. Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite.

Sommaire du projet

- Titre du projet.
- Date de début et de fin du projet : (Note : La date de début du projet doit être en décembre 2022).
- Écrire jusqu'à dix mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet.
- Résumé du projet de recherche et de ses objectifs en mettant l'accent sur ses caractéristiques novatrices et transformatrices et la manière dont les travaux pourraient améliorer le soin de l'AVC au Canada (maximum 500 mots).

Sommaire vulgarisé (maximum 300 mots)

- Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public.
- Le sommaire vulgarisé doit viser un public de patients, de soignants ou de membres de la collectivité, et à ce titre, doit être facile à comprendre par un public général. Il doit communiquer la pertinence et l'importance du travail ainsi que des résultats escomptés. Il est conseillé aux auteurs d'utiliser un outil du commerce pour obtenir une cote de lisibilité de 9^e année au maximum.

Proposition (maximum de 4 pages, excluant les figures et légendes)

- Objectifs généraux à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée.
- Les raisons qui motivent le démarrage du projet et en quoi les soins en matière d'AVC en seront améliorés, notamment :
 - Décrire clairement les caractéristiques uniques et novatrices du projet.
- Le plan de travail, notamment :
 - Décrire l'approche, les méthodes et techniques qui seront utilisées ; le cas échéant, nommer les collaborateurs et décrire leur contribution particulière au projet et en quoi les personnes ayant une expérience vécue de l'AVC participeront d'une manière concrète.
 - Présenter les écueils ou obstacles ainsi que la façon de les surmonter.
 - Décrire la méthode d'analyse des données, y compris les méthodes statistiques et calculs qui assureront la bonne marche du projet.
- Résultats qui seront dégagés du projet et moyens par lesquels ils seront communiqués.
- Le rôle des stagiaires dans le cadre du projet, le cas échéant, et les possibilités d'apprentissage particulières qui leur seront offertes.
- Figures (3 pages maximum) et références.

Calendrier et jalons prévus

Un modèle sera fourni. Énumérer les principales étapes intermédiaires qui mènent à l'atteinte des objectifs globaux et la date d'achèvement de chacune.

Budget

Les demandeurs doivent téléverser un budget annuel pour le projet (un modèle sera fourni) accompagné d'un justificatif écrit décrivant les coûts anticipés pour chaque grande catégorie de dépense (maximum de 1 page). Fournir assez de renseignements pour que l'on puisse bien évaluer la pertinence de la répartition des coûts. Ne sont pas admissibles les projets de recherche ayant bénéficié de fonds d'amorçage de plus de 75 000 \$. Les projets de recherche ayant bénéficié de fonds d'amorçage de 75 000 \$ ou moins sont admissibles, mais doivent fournir une justification adéquate du manque à gagner budgétaire sans chevauchement qui reste à combler par le biais de ce concours.

Considérations relatives au sexe au genre et à la diversité (1 page maximum)

Le sexe, le genre et autres déterminants (ethnie, revenu, âge, éducation, etc.) peuvent jouer sur la santé et doivent être pris en compte. Au fil du processus de recherche, de la conceptualisation (développement d'une hypothèse scientifique) à son aboutissement (application des connaissances), le souci d'éliminer les obstacles et biais systémiques en faveur de l'inclusion favorise un accès universel aux résultats du projet et à ses bénéfices.

Considérations de sexe et de genre

Décrire les analyses comparatives entre les sexes et les genres+ (ACSG+) qui seront utilisées dans le cadre du projet de recherche.

Équité diversité et inclusion

Décrire la manière dont le projet de recherche ou ses résultats incluront ou aideront les autochtones, les femmes, la communauté LGBTQ+, les nouveaux arrivants, les communautés racisées, ceux qui s'estiment désavantagés en raison de leur statut socioéconomique, manque d'emploi, d'éducation ou de formation, ainsi que les personnes vivant en région rurale ou éloignée.

Renseignements biographiques

Le chercheur principal et le mentor (le cas échéant) devront fournir un CV commun canadien (CV abrégé des IRSC).

Lettre d'appui – doit être fournie par :

- les collaborateurs (1 page maximum chacun) et/ou ;
- le mentor (2 pages maximum) ;
 - Les chercheurs en début de carrière doivent fournir une lettre d'appui provenant d'une personne qui s'engage à agir comme mentor de recherche pour la durée de la subvention. À noter : la lettre d'appui doit inclure un plan de mentorat d'une durée de deux ans.

Attestation et signatures

- Pour être admissible, la demande doit être signée par le chercheur principal et, le cas échéant, par le mentor.
- Signature du responsable d'établissement : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le chercheur principal mènera les travaux de recherche.

Confidentialité et propriété intellectuelle

Le Consortium neurovasculaire canadien, la Fondation Brain Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada conserveront tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents, dans la mesure où ils ne sont pas en conflit d'intérêts en vertu du processus d'évaluation. Le Consortium neurovasculaire canadien, la Fondation Brain Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada ne réclament aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elles financent dans le cadre de ce concours, et elles s'attendent à ce que la propriété intellectuelle générée grâce au financement soit mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

Processus d'évaluation

Inscription

Le formulaire d'inscription, sommaire de projet et CV commun canadien des chercheurs principaux (CV abrégé des IRSC) ayant été remis à l'intérieur des délais impartis feront l'objet d'une évaluation de son leur admissibilité. Par souci d'exactitude, les candidatures jugées inadmissibles au terme de cette évaluation initiale seront examinées par un comité nommé par les partenaires financiers et composé de membres du Consortium neurovasculaire canadien, de la Fondation Brain Canada et de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. Un formulaire d'inscription doit être transmis avant de présenter une demande détaillée.

Demande détaillée

Les candidats admissibles qui ont transmis leur formulaire d'inscription avant la date limite de soumission peuvent présenter une demande détaillée. Les demandes présentées avant la date limite de soumission feront l'objet d'une évaluation externe par un comité spécialement constitué pour examiner les candidatures ayant trait aux *Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC*.

Le Consortium neurovasculaire canadien s'acquittera du processus d'examen par des pairs. Le comité d'évaluation par des pairs sera composé de personnes ayant l'expertise et l'expérience nécessaires pour accomplir un processus d'examen rigoureux relatif aux mérites scientifiques et au respect des critères établis.

En regard de la taille du milieu de la recherche clinique sur l'AVC au Canada et du risque de conflit d'intérêts qui y est associé, il est prévu que le comité soit principalement composé d'experts internationaux. Le Consortium neurovasculaire canadien, la Fondation Brain Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada auront égard aux conflits d'intérêts et autres considérations pertinentes pour garantir l'équilibre du comité.

Le comité d'évaluation tiendra une rencontre virtuelle pour discuter des candidatures ayant obtenu les meilleurs scores. Ensuite, il recommandera au Consortium neurovasculaire canadien, à la Fondation Brain Canada et à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada les demandes ayant reçu un score élevé.

Les demandeurs recevront des commentaires écrits des examinateurs dont l'anonymat sera préservé ainsi qu'un résumé de l'examen par des pairs (notes du responsable scientifique). L'évaluation de la demande détaillée par le comité d'évaluation est sans appel.



Financial contribution from
Avec le financement de



Health Canada
Santé Canada



Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire au Consortium neurovasculaire canadien: Karen Earl (karen@strokeconsortium.ca) ou Dr Ashkan Shoamanesh (Président du comité de recherche du CNC, ashkan.shoamanesh@phri.ca).